

## **Un nouveau président et une nouvelle équipe pour la Fédération des Centres d'Arbitrage (FCA)**

Créée en 2012 à l'initiative de l'ASSOCIATION FRANÇAISE D'ARBITRAGE, la FEDERATION DES CENTRES D'ARBITRAGE (FCA) (ouverte à tout centre d'arbitrage ayant un établissement en France) qui regroupe aujourd'hui 12 centres français de renom a eu comme présidents successifs Madame Geneviève AUGENDRE décédée en 2022 et Monsieur Bertrand MOREAU, tous les deux avocats au Barreau de PARIS.

Sur proposition de Maître Marc HENRY, Président de l'AFA, c'est désormais Monsieur Bruno CRESSARD, avocat au barreau de RENNES et ancien Bâtonnier de ce barreau qui préside aux destinées de cette fédération qui a pour objet la coopération entre centres d'arbitrage afin de promouvoir l'arbitrage institutionnel interne et international.

Le Bâtonnier Bruno CRESSARD est titulaire de 2 certificats de spécialisation, celui en droit commercial, des affaires et de la concurrence, matières qu'il pratique depuis près de 40 ans et celui en droit de l'arbitrage, matière pratiquée depuis 25 ans.

Il est d'ailleurs à l'origine de la création en 2016 du collège des avocats spécialistes en droit de l'arbitrage (CASDA) dont il a été le premier président.

Il intervient comme conseil et arbitre dans des procédures ad hoc aussi bien qu'institutionnelles et enseigne l'arbitrage à la Faculté de droit de Rennes et à l'école des avocats du Grand Ouest.

Très motivé par le soutien que la Fédération peut apporter aux centres d'arbitrage et lucide sur les freins au développement de l'arbitrage interne, il entend axer dans un premier temps la réflexion des centres sur les questions de l'éthique des arbitres et de l'accessibilité des entreprises de taille moyenne à l'arbitrage.

Trois Vice-Présidents l'assisteront dans cette tâche.

Monsieur Eric EVIAN (Centre français d'arbitrage de réassurance et d'assurance CEFAREA-ARIAS) aura la charge d'un groupe de travail sur l'actualisation de la charte éthique de la Fédération et l'harmonisation des principes directeurs des règlements des Centres.

Maitre Jean BILLEMONT (Cour d'arbitrage de l'Europe du Nord) animera un groupe de travail sur les honoraires des arbitres.

Le fruit de ces travaux sera présenté lors d'un colloque de promotion de l'arbitrage prévu au second semestre 2024 et dont l'organisation a été confiée au Bâtonnier Adrien VERRIER (Institut Euro-Méditerranéen de Médiation et d'Arbitrage).

Le bureau de la Fédération est complété par Maître Mauro RUBINO-SAMMARTANO (Cour Européenne d'Arbitrage), secrétaire général et Monsieur Gilles DE COURCEL (Institut d'expertise d'Arbitrage et de Médiation), trésorier.